



DÉCLARATION DE L'UNSA-ÉDUCATION
AU CSA Académique
du 23 JANVIER 2023

Monsieur le Recteur, mesdames et messieurs les membres du CSA,

Ce CSA se tient quelques jours après une mobilisation massive des travailleurs.

En Bretagne, comme partout dans le pays, les Français ont exprimé leur refus de la réforme des retraites présentée par le gouvernement. Le projet est de reculer l'âge nécessaire à 64 ans et d'augmenter à 43 ans le nombre d'années de cotisations pour une retraite entière. Nous tenons à le répéter : cette réforme est injustifiée. Le déficit ne met pas en péril le système de retraite. Travailler deux ans de plus n'est pas la solution, et les organisations syndicales, responsables, ont fait des propositions qui n'ont pas été étudiées. Cette réforme est punitive pour de nombreux Français, et foncièrement inégalitaire. Le gouvernement doit l'abandonner.

Dans la mobilisation des personnels de l'Éducation nationale qui étaient très nombreux à être en grève, il faut voir également l'expression de la colère accumulée depuis des mois, pour ne pas dire depuis des années.

Tout d'abord, une colère face à des promesses qui ne sont pas tenues. Au premier rang desquelles celle de la revalorisation. Le dossier n'a cessé d'être repoussé, alors même que l'inflation se poursuit et que nos métiers sont de moins en moins attractifs. Alors même que les comparaisons, internationales pour les enseignants ou interministérielles pour les personnels autres qu'enseignants, attestent du caractère urgent de la situation. Les échanges s'ouvrent enfin, du moins pour une partie des agents. Mais les propos ministériels des derniers mois et les éléments budgétaires mis sur la table ne donnent aucune raison d'être optimistes. Le « travailler plus pour gagner plus » est toujours à l'ordre du jour, ce que les personnels refusent en bloc.

Il faut y voir également une colère contre des pratiques ministérielles qui, au-delà de la communication approximative et erratique qui ne surprend plus personne, renouent avec les méthodes méprisantes du précédent ministre. Ainsi en est-il, pour prendre le dernier exemple en date, des annonces relatives à la technologie en sixième, faites par voie de presse, alors que les

réflexions sur les DGH sont déjà engagées et qu'aucun texte réglementaire n'est paru. Cela est générateur d'incertitudes, de désorganisation et de tensions.

Colère enfin, parce que la politique éducative qui se dessine est celle d'une dérive bureaucratique de l'École : empilement d'injonctions, de dispositifs multiples, de listes sans fin de priorités, le tout piloté par des indicateurs dont la pertinence n'est jamais questionnée. Ne nous y trompons pas, tout cela traduit la méconnaissance profonde de la réalité de nos métiers, tout cela accroît le sentiment de perte de sens exprimé par les collègues et nourrit une rupture profonde avec l'État employeur.

C'est dans ce contexte délétère que nous sommes appelés à examiner les mesures budgétaires relatives aux emplois dans l'académie de Rennes, nous commencerons par le premier degré, ce qui n'est pas réjouissant...

En effet, l'Académie doit rendre 60 ETP (101 si on compte les fameux stagiaires temps plein.) On va nous dire que c'est le simple effet de l'évolution démographique, que le P/E s'améliore en comparant des départements de notre académie qui n'ont rien à voir au niveau du tissu scolaire, au niveau de la ruralité, de la concentration de difficultés sociales. Et en oubliant que notre pays a la plus forte moyenne d'élèves par classe de l'Union européenne... Pour **l'UNSA Éducation**, ce projet nous semble réellement hors sol. Dans le meilleur des cas, nos gouvernants n'ont absolument pas conscience de ce qui se passe dans nos classes. Mais on peut aussi imaginer que ces mesures sont prises avec mépris et sans écouter les multiples alertes portées par les représentants du personnel ces derniers mois. Comment peut-on décernement retirer autant de postes classes alors qu'il manque autant de remplaçants ? Comment peut-on retirer autant de classes alors que, dans chacun des départements bretons, le nombre de situations alarmantes avec des enfants qui ont de très forts troubles du comportement et sont, au quotidien, ingérables, sont en très forte augmentation ? Sans oublier la situation évidente du manque de places dans des établissements spécialisés où notre région se distingue en battant tous les records. La priorité du bilinguisme se fait toujours à moyens constants, **l'UNSA Éducation** porte depuis de nombreuses années la demande d'une dotation spécifique.

Comment, dès lors, imaginer que les professeurs des Écoles peuvent faire face à la multiplication de leurs missions ? Comment croire que l'on peut relever le défi de l'inclusion ? du remplacement ? Comment croire qu'on peut aider davantage les élèves ? Voire qu'on peut enrayer les prétendues baisses de niveau qui affolent les médias ? D'autant que, nous tenons à le répéter, la confiance dans le pilotage et la parole ministériels est brisée. Pour beaucoup de collègues, les relations avec l'institution sont de plus en plus tendues.

Du côté du Second degré, l'addition n'est pas moins salée, puisqu'après des ponctions sévères ces dernières années, notre académie va encore subir un nombre conséquent de retraits avec 30 ETP en moins, auxquels il faut ajouter 34 postes de stagiaires. Là encore, est-il utile de rappeler les moyennes en cours dans nos collèges et lycées ? Décision tout autant hors sol par rapport à la réalité de nos classes. En effet, notre pays se distingue par un nombre d'élèves moyen bien au-dessus des autres pays de l'Union européenne, puisque dans nos collèges, avec 26 élèves de moyenne par classe, la France a 5 élèves de plus que l'Union Européenne et 9 de plus que le pays à la plus faible moyenne... Et que dire des moyennes en vigueur dans nos lycées ? Le ministère fait table rase du contexte qui suit de difficiles années Covid, et de la réalité de nos établissements où il y a de moins en moins de mixité sociale, dans nos établissements publics. Cela fait des années que **l'UNSA Éducation** porte ce sujet et alerte sur la concurrence injuste et tronquée entre les établissements publics et privés dans notre Académie, par rapport aux élèves accueillis. La consultation des indicateurs sociaux, dont on a un accès depuis peu pour les lycées, est très parlante.

Le contexte de réforme de la voie professionnelle a conduit cette année le ministère à annoncer un gel des moyens dans les lycées professionnels. Malheureusement, le contexte de restriction budgétaire contraint à faire absorber les conséquences des suppressions d'emplois par les seuls collèges et lycées GT. Cela conduit nécessairement à des besoins qui ne seront pas satisfaits.

Le ministère manifeste, une fois de plus, son peu d'égard envers les chefs d'établissements en annonçant en janvier, par voie de presse, sans aucune concertation préalable, des décisions qui vont impacter significativement les moyens humains et les fonctionnements des établissements, alors même qu'il demande aux personnels de direction d'anticiper la rentrée suivante dès le mois de novembre.

Par ailleurs, les mesures envisagées par opportunité, concernant l'enseignement de la technologie, en plus d'être un non-sens pédagogique, seront nécessairement impactantes en termes de carte scolaire. Alors que les constats sur le défaut d'attractivité du métier, les dégradations des conditions d'exercices, sont sans appel, des décisions unilatérales viennent bousculer l'organisation des enseignements scientifiques, occasionnant d'office la disparition de l'EIST pour les collèges qui s'y sont engagés. À l'heure où notre pays manque de techniciens, d'ingénieurs et de scientifiques et où le vivier de recrutement postbac se tarit dans certaines filières scientifiques, la solution du ministère au manque d'attractivité du métier d'enseignant de technologie se traduit donc par une suppression de cet enseignement en classe de 6ème.

De plus, les mathématiques seront incluses dans le tronc commun en classe de première générale, à partir de la rentrée 2023, pour les élèves qui ne choisiront pas l'enseignement de spécialité mathématiques. Cette décision aura, elle aussi, des effets concrets sur la DHG des établissements. Alors que l'UNSA Éducation s'était opposée fermement à cette mesure, à l'instar de l'ensemble des organisations syndicales représentatives, celle-ci intervient dans le contexte de nouvelles restrictions budgétaires. Prendre ainsi le risque de recréer des filières, en ignorant les effets pour se donner l'illusion d'agir, aux dépens des élèves et de la nécessité d'apporter une réponse cohérente et adaptée au défaut de conception de la place des mathématiques au lycée, est profondément condamnable.

Pour l'UNSA Éducation, les mathématiques doivent être intégrées dans le tronc commun pour tous en classe de première et les moyens ad hoc doivent être mis à disposition des établissements et abonder d'autant les DHG. D'ailleurs, les conséquences de l'accumulation d'HSA en lieu et place d'heures postes continuent à produire des effets délétères au sein des établissements.

De la même manière, l'heure supplémentaire d'accompagnement personnalisé en mathématiques et en français, pour les élèves de 6^e, impacte également les DHG et les futurs emplois du temps, sans que cela n'apparaisse clairement dans les documents. Cela ajoute un paramètre supplémentaire de complexité qui consiste à annoncer que ces heures de DF et d'AP pourraient être réalisées par des professeurs des écoles.

En tout état de cause, la répartition des DHG dans les établissements est un casse-tête s'apparentant de plus en plus à la quadrature du cercle, sans qu'il ne soit plus possible de disposer des marges de manœuvre suffisantes pour mettre en œuvre les choix pédagogiques, tout comme pour permettre le fonctionnement serein des collectifs pédagogiques.

En définitive, une nouvelle fois, cette carte scolaire ignore la crise des moyens du second degré, déjà très affaibli par plusieurs années de suppressions de postes (- 220 postes dans notre académie depuis plusieurs années). Le seul élément positif des mesures concernant le second degré tient à la poursuite de la création de postes de CPE pour renforcer les moyens de la vie scolaire, et notre académie en aura 5 de plus, c'est toujours ça. C'est certes une bonne nouvelle, mais le rythme est encore bien insuffisant pour que les besoins effectifs soient couverts.

Les principaux acteurs que sont les personnels et les élèves n'ont aucune autre issue que de subir cette dégradation au détriment de leurs conditions de travail pour les premiers et d'apprentissage pour les seconds

Nous vous remercions de votre attention.